

AVENANT N°3

A - Identification du pouvoir adjudicateur

Maitre d'ouvrage

Commune de MONTREVEL EN BRESSE
Place de la Résistance - BP 22
01340 MONTREVEL EN BRESSE

Représenté par son mandataire

IN TERRA (anciennement CAP3B Aménagement)
Place de la Résistance
BP 69
01340 MONTREVEL-EN-BRESSE

B - Identification du titulaire du marché

AXE SAONE (mandataire)

17, quai Fulchiron
69002 LYON

Suez Consulting

139, route de Tossiat
01250 REVONNAS

Céryx System

96 bd Vivier Merle
69003 Lyon

Aintegra

Chemin de la ZA des Métrillots
01250 Montagnat

C - Objet du marché

Marché de maîtrise d'œuvre en vue de la requalification urbaine du centre-ville de Montrevel-en-Bresse
Tranche optionnelle secteur ouest

Numéro du marché : 2018.05

Date de la notification : 23/07/2018

Forfait provisoire de rémunération initial (TO secteur ouest) : **102 000 € HT**

Forfait provisoire de rémunération initial (tranche ferme + tranche optionnelle) : **248 555 € HT**

D - Objet de l'avenant

Article 1 – établissement du coût prévisionnel des travaux

Conformément à l'article 4 de l'acte d'engagement, il convient d'arrêter par le présent avenant, le coût prévisionnel des travaux sur lequel s'engage le maître d'œuvre.

A la suite de la remise de l'Avant-Projet (AVP), approuvé par délibération en date du 28 octobre 2021, le coût prévisionnel des travaux concernant le périmètre du secteur Centre-Est et Ouest de l'opération de requalification du centre-ville de Montrevel-en-Bresse, est arrêté à la somme de 2 713 502,00 € HT

Article 2 – fixation du forfait définitif de rémunération

Conformément à l'article 6 de l'acte d'engagement, la rémunération définitive du maître d'œuvre est arrêtée par voie d'avenant au plus tard au moment de l'engagement sur le coût des travaux, défini à l'article 4 de l'acte d'engagement.

Suite à la diminution du périmètre des travaux du secteur ouest, le forfait définitif de rémunération pour la mission maîtrise d'œuvre en vue de la requalification urbaine du centre-ville de Montrevel-en-Bresse est **diminué de 15 935 euros HT et est porté ainsi à 86 065 euros HT** pour la tranche optionnelle centre ouest.

Le montant global en € HT du marché est porté à : **232 620 € HT**

Cet avenant correspond à une moins value de **6,42 %** du montant initial du marché.

Article 3

Il est nécessaire de modifier la répartition financière du marché entre membres du groupement comme suit :

		Montant H.T.		Axe Saône		Suez		Aintégra		Ceryx Traffic System	
				Urbanisme, Paysage, Architecture, Q.E.B.		B.E.T. V.R.D.		B.E.T. V.R.D.		BE Circulation, déplacements	
		Partiel	Cumulé	%	Montant	%	Montant	%	Montant	%	Montant
PRO	34%	29 570,00 €	29 570	42,34%	12 520,00 €	50,56%	14 950,00 €	7,10%	2 100,00 €	0,00%	0,00 €
ACT	7%	6 187,50 €	35 758	32,00%	1 980,00 €	38,59%	2 387,50 €	23,92%	1 480,00 €	5,49%	340,00 €
VISA	7%	6 070,00 €	41 828	39,54%	2 400,00 €	0,00%	0,00 €	54,86%	3 330,00 €	5,60%	340,00 €
DET	34%	29 687,50 €	71 515	39,36%	11 684,71 €	0,00%	0,00 €	56,83%	16 872,79 €	3,81%	1 130,00 €
AOR	8%	7 030,00 €	78 545	46,37%	3 260,00 €	0,00%	0,00 €	47,23%	3 320,00 €	6,40%	450,00 €
OPC	9%	7 520,00 €	86 065	22,34%	1 680,00 €	0,00%	0,00 €	77,66%	5 840,00 €	0,00%	0,00 €
Total HT	100%	86 065,00 €		38,95%	33 524,71 €	20,14%	17 337,50 €	38,28%	32 942,79 €	2,63%	2 260,00 €
TVA		17 213,00 €			6 704,94 €		3 467,50 €		6 588,56 €		452,00 €
Total TTC		103 278,00 €			40 229,65 €		20 805,00 €		39 531,35 €		2 712,00 €
Total HT initial avenant 02		102 000,00 €			41 240,00 €		19 725,00 €		38 775,00 €		
Montant avenant 03 HT		- 15 935,00 €			- 7 715,29 €		- 2 387,50 €		- 5 832,21 €		

Article 4

Les clauses et conditions du marché initial (*et le cas échéant, des avenants précédents*) demeurent applicables dans la mesure où elles ne sont pas modifiées par le présent avenant. Le titulaire du marché renonce à toute réserve, réclamation ou demande d'indemnité dont le fait générateur serait antérieur à la date du présent avenant.

E - Signature du titulaire du marché

A

Le

Signature du titulaire

F - Signature du pouvoir adjudicateur

A

Le

Signature du représentant du mandataire du maître d'ouvrage

G – Caractère exécutoire de l'avenant

Le présent acte a été reçu par la Préfecture de l'Ain le :

L'avis de réception postal de la notification de l'avenant a été signé par le titulaire du marché le :